



A Bessancourt,

N/REF : PB/ch113

OBJET : Réunion du comité syndical 2026-2032

Mesdames, Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du comité syndical 2026-2032 qui aura lieu le :

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026
de 12 heures 30 à 13 heures**

Ordre du Jour

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 17/06/2026

1. Enlèvement des ordures ménagères exonérations au titre de l'exercice 2027
2. Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes
3. Revalorisation de la valeur et modification de la prise en charge des titres restaurants
4. Protection sociale complémentaire 2024-2029 : modification de la participation employeur pour la protection santé
5. Approbation du plan de formation 2026

Communications & Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signature de l'Autorité territoriale

**Le Président**
Philippe BARAT

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

■ Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay-sur-Seine ■ Méry-sur-Oise
■ Pierrelaye ■ St-Leu-la-Forêt ■ Taverny

Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33

